

GUIDE DE COMMUNICATION

des Associations

LA COMMUNE SOUTIEN VOS PROJETS



**La commune de La
Balme de Sillingy
soutient vos projet,**

ensemble communiquons.

Votre association bénéficie ou va bénéficier d'une aide de la commune de La Balme de Sillingy.

La commune s'engage ainsi à vous soutenir et vous accompagner dans la réalisation de votre projet, et plus généralement dans la vie de votre association, qui contribue à l'aménagement et / ou au développement du territoire.

Afin de participer à la bonne information auprès du grand public, vous êtes invités à mettre en valeur le soutien ou le financement accordé par la commune de La Balme, à travers diverses initiatives.

Vous trouverez dans ce guide de communication toutes les informations pratiques et outils pour bien communiquer sur cette réalisation soutenue par la commune. Selon la nature de l'aide apportée, et les outils dont dispose votre association, tout ou partie de ces actions de communication pourront être réalisées.

Mettre en place une communication cohérente dans une vraie démarche partenariale, contribue à rendre plus lisible l'ensemble des services offerts aux habitants, donnant ainsi du sens à l'action publique tout en valorisant le dynamisme des associations.

UNE QUESTION ? UN CONSEIL ?

SERVICE PROXIMITÉ DE LA MAIRIE DE LA BALME DE SILLINGY

 service.proximite@labalmedesillingy.fr

 04 50 68 78 70



LA COMMUNE DE LA BALME DE SILLINGY SOUTIEN VOS PROJETS

. 7 réflexes à avoir .

1

UTILISER LE LOGO DE LA COMMUNE

Pensez à apposer le logo « La Balme de Sillingy » sur vos différents supports de communication et d'informations (print, digital, signalétique, etc.), dans le respect de la charte graphique de la commune.

Il est recommandé d'utiliser en priorité le logo en couleurs lorsqu'il est placé sur un fond blanc. Si cela n'est pas possible pour des raisons de visibilité, il existe en 3 déclinaisons : blanc, noir, et avec un fond bleu.

Veillez à conserver des proportions et une taille suffisante pour une meilleure lisibilité.

Si d'autres logos sont affichés, il est préférable qu'ils soient uniformément dimensionnés, avec le logo de La Balme placé de préférence en bas à droite.



Éléments graphiques téléchargeables sur :
www.labalmedesillingy.fr/charte-graphique

2

MENTIONNER LE SOUTIEN DE LA COMMUNE

Si vous en avez la possibilité, indiquez l'aide de la commune dans tous les supports émis concernant le projet soutenu ou sur tout support quand il s'agit d'une aide annuelle : articles, site Internet, newsletter, presse, publications sur les réseaux sociaux...

Pensez à énoncer ce soutien dès le début de votre action

3

RELATIONS PRESSE

Si vous envisagez de communiquer vers la presse (locale, régionale), vous pouvez :

- Précisez le soutien de la commune : communiqués et dossiers de presse, ainsi qu'en cas d'interview (tv/radio/presse)
- Soulignez le soutien de la commune lors de vos discours et interviews

Il serait apprécié que les associations qui produisent leurs propres supports d'information (newsletter, magazine, journal), consacrent un article au projet accompagné en citant l'aide de la commune

4

RÉSEAUX SOCIAUX

Pensez à mentionner la commune de La Balme dans vos publications sur vos réseaux sociaux, et lorsque vous créez des événements (Facebook ou autres).

Une notification sera envoyée au service Communication de la commune qui partagera ainsi l'information et vous assurera une visibilité complémentaire.



Les comptes de la commune de La Balme :



Facebook : MairieLaBalmeDeSillingy



LinkedIn : MairieDeLaBalmeDeSillingy



@labalmedesillingy.official

Utiliser le hashtag de la commune #LaBalmeDeSillingy

Dans le cadre de l'organisation d'une animation sportive, culturelle ou autre, vous pouvez également proposer des invitations ou des places de spectacle, match, etc. notamment pour les jeux concours sur nos réseaux sociaux.

Le service Communication répond à toutes vos interrogations dans le cadre de votre communication liée directement à votre projet soutenu : communication@labalmedesillingy.fr

5

SIGNALÉTIQUE

Vous avez la possibilité d'apposer, dans un lieu visible par le public, la signalétique fournie par la commune de La Balme de Sillingy : arche, oriflamme, roll-up, banderole... (sous réserve de disponibilité)

Contactez le service Proximité au minima 4 semaines avant votre manifestation pour définir et réserver la signalétique opportune à service.proximite@labalmedesillingy.fr ou au 04 50 68 78 70



6

RELATIONS PUBLIQUES

Dans le cadre des relations publiques liées au projet, les élus seront ravis d'être présents à vos côtés. Vous pouvez envoyer vos invitations à l'adresse suivante : mairie@labalmedesillingy.fr

Pensez à apposer le logo de La Balme sur vos cartons d'invitation

7

ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

De son côté, la commune s'engage à soutenir la visibilité et l'impact de vos actions en relayant activement vos informations sur ses propres supports de communication : site Internet, Facebook, Instagram, panneaux lumineux, newsletter, bulletins et journaux municipaux...

Pensez à transmettre dès que possible les informations concernant votre projet au service Communication pour une diffusion optimale sur ses différents canaux : dates, descriptions, et si possible, visuels ou supports graphiques associés.



communication@labalmedesillingy.fr



**GUIDE DE COMMUNICATION
ET CHARTE GRAPHIQUE
TÉLÉCHARGEABLES
SUR**

 labalmedesillingy.fr



MAIRIE DE LA BALME DE SILLINGY

13 route de choisy
74330 La Balme de sillingy

04.50.68.89.02

service.proximite@labalmedesillingy.fr
communication@labalmedesillingy.fr